

# AEQUITAS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 778 000 €

Siège social : 9 Rue Delesalle

Z.A. du Pré Catelan

LA MADELEINE

(Nord)

433 694 072 RCS LILLE METROPOLE

## **TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT** **SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 FEVRIER 2025**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 649 565.83 €, de la manière suivante :

- |  |              |
|--|--------------|
| - une somme de .....   | 1 590.00 €   |
| au compte de "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" |              |
| - une somme de .....   | 0.00 €       |
| à titre de dividende,  |              |
| - et le solde, soit .....  | 647 975.83 € |
| au compte "Autres réserves".   |              |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 0 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2025, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

#### **Exercice : 30/09/2023**

- |  |              |
|--|--------------|
| - Dividende global distribué : .....                     | 101 140.00 € |
| soit, par titre : .....                                  | 1.30 €       |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % : ..... | 101 140.00 € |

#### **Exercice : 30/09/2022**

- |  |        |
|--|--------|
| - Dividende global distribué : .....                     | 0.00 € |
| soit, par titre : .....                                  | 0.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % : ..... | 0.00 € |

#### **Exercice : 30/09/2021**

- |  |              |
|--|--------------|
| - Dividende global distribué : .....                     | 101 140.00 € |
| soit, par titre : .....                                  | 1.30 €       |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % : ..... | 101 140.00 € |

  
**Copie certifiée conforme**  
**La gérance**

*Cat... [Signature]*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AEQUITAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise : 9 Rue Delesalle 59110 LA MADELEINE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 3 3 6 9 4 0 7 2 0 0 0 3 7 Nciant  \*

Exercice N clos le, 30/09/2024

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	106 099	58 395	47 704
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	3 509 276	204 157	3 305 119
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	42 605		42 605		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	3 657 981	262 552	3 395 429	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	113 894		113 894
		Autres créances (3)	BZ	CA	388 376		388 376
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	3 174 070		3 174 070
	Disponibilités	CF	CG	730 838		730 838	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	87 618		87 618	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	4 494 798		4 494 798	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	8 152 780	262 552	7 890 227	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AEQUITAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....778 000.....)	DA		778 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		241 120	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		97 156	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		5 603 099	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		649 565	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		7 368 941
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		333 299	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		110 860	
	Dettes fiscales et sociales	DY		66 620	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		4 612		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		5 892	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		521 286	
	Ecarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		7 890 227	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		521 286		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**Plaquette**

**2024**

**Période du 01/10/2023 au 30/09/2024**

**Annexe**

**ÆQUITAS**  
EXPERTISE et CONSEIL

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AEQUITAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 7 890 228 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 649 566 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan actif et passif

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 300			40 300
- Matériel de transport	51 385			51 385
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 715			13 715
- Emballages récupérables et divers	700			700
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>106 100</b>			<b>106 100</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 509 276			3 509 276
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	90			42 606
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 509 366</b>			<b>3 551 882</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 615 466</b>			<b>3 657 982</b>

## Notes sur le bilan actif et passif

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 881			11 881
- Matériel de transport	22 978	11 182		34 160
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 894	760		11 654
- Emballages récupérables et divers	700			700
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 453</b>	<b>11 942</b>		<b>58 396</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>46 453</b>	<b>11 942</b>		<b>58 396</b>

## Notes sur le bilan actif et passif

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 632 496 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 606		42 606
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	113 895	113 895	
Autres	388 377	388 377	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	87 618	87 618	
<b>Total</b>	<b>632 496</b>	<b>589 890</b>	<b>42 606</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	113 895
FURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 390
<b>Total</b>	<b>115 285</b>